

## Le chiffre du jour

**104** places sont disponibles à la prison de la Tuilière à Lonay, soit 54 dans le secteur femmes et 27 dans l'unité hommes. Les détenu(e)s sont encadrés par 46,5 équivalents temps plein. Dans le canton de Vaud, près de 1000 personnes sont incarcérées (chiffre mai 2015). **com**

## MÉTÉO

### Champs en feu avec la chaleur

Les pompiers sont intervenus le 7 juillet pour un feu de machine agricole à Saint-Saphorin. Le 4 juillet c'est une botteuse qui est partie en fumée à La Chaux. Le risque d'incendie est élevé avec la chaleur. **fmo**



## BASSINS

### Visite de la distillerie

Chaque samedi de juillet, la distillerie de Bassins organise des visites guidées à 14h et 16h. Inscription par e-mail ([distillerie\\_de\\_bassins@bluewin.ch](mailto:distillerie_de_bassins@bluewin.ch)) ou sur répondeur (022 366 15 46) conseillée. **fmo**

VENDREDI 17 JUILLET 2015 **LA CÔTE**

# UN JOUR SUR LA CÔTE

## Gland et Nyon réquisitionnées

**SOCIÉTÉ** A la demande du Canton, les villes de Gland et de Nyon ont mis chacune à disposition un abri PC.

MARIE-CHRISTINE FERT  
[m-c.fert@lacote.ch](mailto:m-c.fert@lacote.ch)

Dans un communiqué, l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) a annoncé jeudi l'ouverture de deux abris PC pour répondre à l'afflux de nouveaux requérants. L'un à Gland, ce lundi, l'autre à Nyon, fin août. Deux sites réquisitionnés par le Département de l'Economie et du sport qui avait prévenu les Municipalités de ses intentions il y a environ trois semaines. Avec dans les deux villes, l'hébergement d'au maximum 50 personnes. Pour rappel, sur La Côte, trois autres communes reçoivent des migrants: Begnins, Coppet et Préverenges, soit au total 150 personnes.

A Gland, les nouveaux venus s'installeront progressivement dans l'abri situé sous le collège des Perrerets. Le même qui avait déjà été retenu par le Canton de mai 2011 à octobre 2013. «Nous n'avons pas le choix, alors autant faire pour que tout fonctionne pour le mieux», note avec philosophie le syndic Gérald Cretegny. Lors de la précédente expérience, des habitants avaient vivement réagi en raison de la présence des enfants dans l'établissement scolaire voisin. «Ensuite, les gens ont constaté que ça se passait pas trop mal, mais il faut toujours être attentif aux questions de sécurité», ajoute-t-il.



Après quelques travaux, l'abri situé route du Stand ouvrira ses portes fin août. **CÉDRIC SANDOZ**

A Nyon, les enseignements de la dernière réquisition, qui s'est déroulée dans un climat tendu, ont été pris en compte. Cette fois-ci, l'abri PC en Oie ne sera pas réouvert. Pour rappel, de 2009 à 2012, il avait logé jusqu'à 130 personnes dans des conditions difficiles. Une présence qui avait aussi suscité la colère de nombreux riverains et engendré un trafic de drogue conséquent. C'est celui situé sous le collège de Marens, route du Stand, qui a été choisi, même si le site est actuellement en chantier dans le cadre de l'agrandissement de l'établissement scolaire.

### «Une aide d'urgence»

Selon Daniel Rossellat, des dispositions ont été prises pour qu'il y ait le moins de problèmes possible. «C'est clairement une aide d'urgence et une ville comme Nyon doit assumer ses responsabilités», commente le syndic. Avec l'hébergement de quelques migrants dans une maison dont la ville est propriétaire route de Divonne 68 et dans des appartements à Bel automne pour 4 à 5 familles avant que la bâtisse ne soit transformée en auberge de jeunesse, Nyon est en deçà des

attentes du Canton. Après l'échec de l'immeuble des Tines pour lequel la ville mettait à disposition un droit de superficie à l'EVAM, la Municipalité planche toujours sur un nouveau projet qui permettra à la cité d'être à niveau.

Toujours est-il que tant Gérald Cretegny que Daniel Rossellat soulignent que ces requérants ont un profil différent de ceux qui sont arrivés par le passé et devraient avoir plus de facilités d'intégration. Ils sont pour la plupart Erythréens et viennent de déposer une demande d'asile. Les abris étant ouverts de 18h à 9h45, les nouveaux venus pourront se rendre dans des centres d'accueils en journée. Celui de Gland fonctionne toujours pour les requérants de Begnins et de Préverenges. Ces derniers seront réorientés vers une autre structure. Quant à celui de Nyon, son lieu reste à déterminer.

Ces ouvertures d'abri PC n'ont pas fini d'alimenter les discussions. A peine étaient-elles annoncées sur la page facebook du Quotidien de La Côte que des commentaires critiques se manifestaient déjà en nombre. Au grand dam de l'EVAM... **•**

## Un bus finit sa course folle dans deux bennes et un camion

**GIMEL** Le moteur d'un bus s'est emballé. Le chauffeur ne réussissait plus à arrêter le véhicule. Il s'est encastré dans des bennes.

«Le chauffeur a eu une très grande présence d'esprit», explique Christian Jan, directeur de la Société électrique des forces de l'Aubonne (SEFA) qui gère la Société de transports Autobus régionaux du cœur de La Côte (ARCC). Vers 17h30, un chauffeur, seul à bord après avoir terminé son service, s'apprêtait à garer son bus dans les halles Le Coultré quand, soudain, son véhicule s'est embarqué dans une course folle, juste après avoir amorcé le virage pour rentrer sur le site de Le Coultré.

Le chauffeur ne réussissant plus à maîtriser le bus était debout sur les freins, tentant de le stopper. Réalisant que ces derniers ne réagissaient plus, il a alors choisi de s'encastrer dans deux bennes posées sur la place devant un poids lourd. Au-delà,



Le bus est venu s'encastrer dans deux bennes. Le chauffeur est grièvement blessé. **CÉDRIC SANDOZ**

des faits aux secouristes, pensant que l'accident était dû à un problème de freins. Une version contredite un peu plus tard par le directeur de la SEFA qui, lui aussi sur place, pensait que les freins étaient en cause. Or, le bus était en service depuis deux à

trois ans. «En réalité, c'est le moteur qui s'est emballé, peut-être en rapport avec l'entraînement du compresseur de la climatisation. Les freins n'avaient plus suffisamment de force pour stopper le véhicule», explique le directeur.

L'intervention a nécessité la

présence de onze sapeurs-pompiers du SIS Morget, de quatre de leurs véhicules, de six soldats du feu lausannois et de deux de leurs véhicules, des ambulanciers, ainsi que des médecins du Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR). **jol**

## PALÉO VOUS RÉPOND



CÉDRIC SANDOZ

### Daniel Rossellat en live

Le «big boss» du Paléo Festival qui débute lundi prochain se prête au jeu des questions-réponses sur notre site [lacote.ch](http://lacote.ch).

Rendez-vous est pris ce vendredi 17 juillet de 17h à 18h. Vos questions sur l'organisation de cette 40<sup>e</sup> édition, ses aspects artistiques et économiques sont les bienvenus. N'hésitez pas à nous les adresser:

- par SMS au 079 174 38 22
- par Twitter à [#danielrossellatvousrepond](#)
- par e-mail à [info@lacote.ch](mailto:info@lacote.ch)
- sur Facebook en mentionnant «Daniel Rossellat vous répond»
- sur notre site [lacote.ch](http://lacote.ch) en laissant un commentaire sur l'article «Daniel Rossellat vous répond»

## SAINT-CERGUE

### Concerts au régime minceur

Les randonneurs du dimanche comme les mélomanes habitués des rendez-vous estivaux de juillet et d'août au temple de Saint-Cergue à 17 heures resteront sur leur faim cette année. En effet, la 19<sup>e</sup> saison des Concerts-promenades se limitera à deux événements, en août: une séance de contes céltiques dits par la Lausannoise Hélène Burnat qui sera accompagnée aux claviers (piano électrique et orgue) par Josette Weber (dimanche 16), et un concert du groupe de flûtes à bec et hautbois Les Polys'Sons dirigés par Claude Gruffel (le 23). «Peu ou pas de réponses à mes demandes habituelles de musiciens pour ces moments musicaux entre amis sont à l'origine du mince programme de cette année», relève Christiane Mohnhaupt qui annonce que 2016 sera le dernier été musical sous sa responsabilité. Contact: 022 361 09 16 **jfv**

## ARNEX-SUR-NYON

### Des comptes déficitaires

Le Conseil général a accepté les comptes communaux de l'année 2014 présentés par la Municipalité. Ils affichent un déficit de 394 000 francs dû principalement à la facture sociale et à la péréquation. **mcf**